

**ANNEXE 8. EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES INFIRMIER DE LA RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO**



République Démocratique du Congo

Ministère de la Santé

Secrétariat Général

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES DE SANTÉ

Référentiel de Compétences infirmières

Sciences de Santé du niveau secondaire

– Version 2006 –

Cadre de référence en santé

Le processus de construction de ce référentiel de compétences infirmières est basé sur l'exigence d'adéquation entre la formation de base et les tâches attendues sur le terrain des infirmiers et infirmières de niveau A2 en République Démocratique du Congo.

La finalité recherchée est de former des professionnels de la santé ayant des capacités et des compétences qui leur permettent de réaliser les Soins de Santé Primaires dans leur pays. C'est ainsi qu'experts de terrain, professionnels de la santé et de l'éducation ont tissé des liens entre le monde de l'éducation et celui de la santé.

Le cadre de référence retenu pour la construction de ce référentiel de compétences infirmières est celui des Soins de Santé Primaires et de la Promotion de la Santé.

Il est fait plus particulièrement référence à la définition de l'OMS qui définit les soins de santé primaires comme étant les soins de santé essentiels auxquels toutes les personnes et toutes les familles d'une collectivité peuvent avoir accès sans distinction, d'une façon qui leur convient, grâce à leur pleine participation et à des coûts abordables pour la collectivité et le pays.

Les soins de santé primaires portent sur les principaux problèmes de santé de la collectivité et offrent les services suivants :

- la promotion de la santé
- la prévention des maladies
- les services curatifs
- les services de réadaptation.

Un modèle de prestation des soins de santé primaires implique la collaboration des communautés en vue de préserver la santé de tous et de fournir des services aux personnes ayant besoin de soins et de traitements.

Les démarches et stratégies de la promotion de la santé privilégiées dans cette approche sont :

- la participation et le développement de l'autonomie
- la démarche intersectorielle
- l'engagement dans la réduction des inégalités en matière de santé
- l'approche globale de la santé.

Cadre de référence en pédagogie

Pourquoi un référentiel de compétences infirmières ?

Pour décrire les objectifs et les finalités de la formation.

Il sert de cadre de référence pour former des infirmier(ères)s aptes à assurer les démarches en promotion et en prévention, à réaliser des soins conformes aux attentes de la population et des professionnels de la santé.

Ces infirmier(es) seront capables de :

- établir une communication professionnelle
- analyser une situation et développer un esprit critique
- réaliser les prestations de soins et offrir des services
- manager les ressources

Il s'agit là des compétences-clés à acquérir en cours de formation. Elles sont les fils conducteurs, tant pour l'élaboration du programme (intitulés et contenus de cours) que du curriculum (ensemble du système de formation : cours/ stage/ méthodes/ évaluation...)

L'approche classique (transmissive) a montré ses limites quant au transfert, à l'utilisation des savoirs en situation. C'est pourquoi ce référentiel est basé sur l'approche par compétences.

Quelle est la spécificité de l'approche par compétences ?

A partir des activités des infirmières dans les zones de santé, ont été identifiés les connaissances, aptitudes et attitudes à développer pour réaliser ces activités

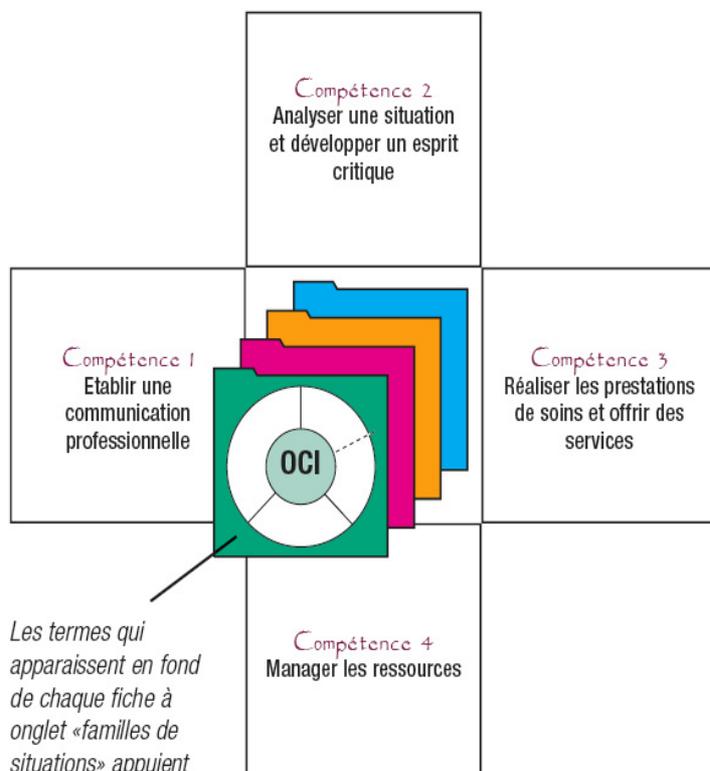
L'ensemble de ces savoirs, savoir-faire et savoir-être à mobiliser de manière intégrée, ce sont les compétences. Elles sont définies en précisant les étapes par lesquelles l'apprenant devra passer pour les acquérir. Les situations dans lesquelles ces compétences doivent s'exercer sont aussi décrites, car former aux compétences implique toujours d'assurer que les savoirs soient utilisés en situation. Il faudra évaluer les apprenants en situation de stage.

L'acquisition des compétences implique un engagement dans des méthodes pédagogiques actives qui permettent d'aller au-delà de la transmission et de la restitution des savoirs.

Les critères présents dans ce document serviront tant pour l'évaluation formative que certificative, en stages comme aux cours.

Ce référentiel de compétences infirmières sert autant de guide aux contenus à apprendre, qu'aux méthodes d'apprentissage et à l'évaluation.

Mode d'emploi



Les termes qui apparaissent en fond de chaque fiche à onglet «familles de situations» appuient la co-existence des aspects promotionnels, préventifs et curatifs des soins chaque fois que la situation l'exige.

Cadre pédagogique, Cadre de santé

Sur les rabats extérieurs, le Cadre pédagogique et le Cadre de santé vous permettent de découvrir les valeurs et le contexte spécifique de ce référentiel de compétences infirmières.

Vous trouverez un **Lexique**, une **liste des maladies et états de santé prioritaires** au centre du Référentiel de compétences infirmières.

1 Commencez par prendre connaissance de l'**Objectif Continué d'Intégration (OCI)** c'est-à-dire du profil attendu de l'étudiant en cours d'année (fiches centrales volantes).

Autour de l'OCI sont décrites les **familles de situations**, soit les situations dans lesquelles sont évaluées les compétences de l'apprenant. En effet, les compétences visées par l'objectif continué d'intégration doivent pouvoir être mises en œuvre tant dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé que dans celui des soins curatifs à l'hôpital et au centre de santé.

2 Ensuite lisez les **Compétences**. Chacune d'elles renvoie à une des compétences visées par la formation.

La lecture verticale de la compétence vous informe de tous les Paliers de Compétence (PC) à maîtriser par année d'étude pour cette compétence.

La lecture horizontale vous montre l'évolution de ce PC au cours des 4 années d'études.

Pour la compréhension des chiffres, lire de la façon suivante :

1.1.1.: le premier chiffre correspond à l'année, le deuxième à la compétence et le troisième au palier de compétence.

Pour chaque palier de compétences les critères d'évaluation sont précisés. Ceux-ci se partagent en deux catégories :

les CM : **Critères Minimaux** (ensemble de critères qui, lorsqu'ils sont remplis dans les situations décrites permettent l'obtention de 75% des points).

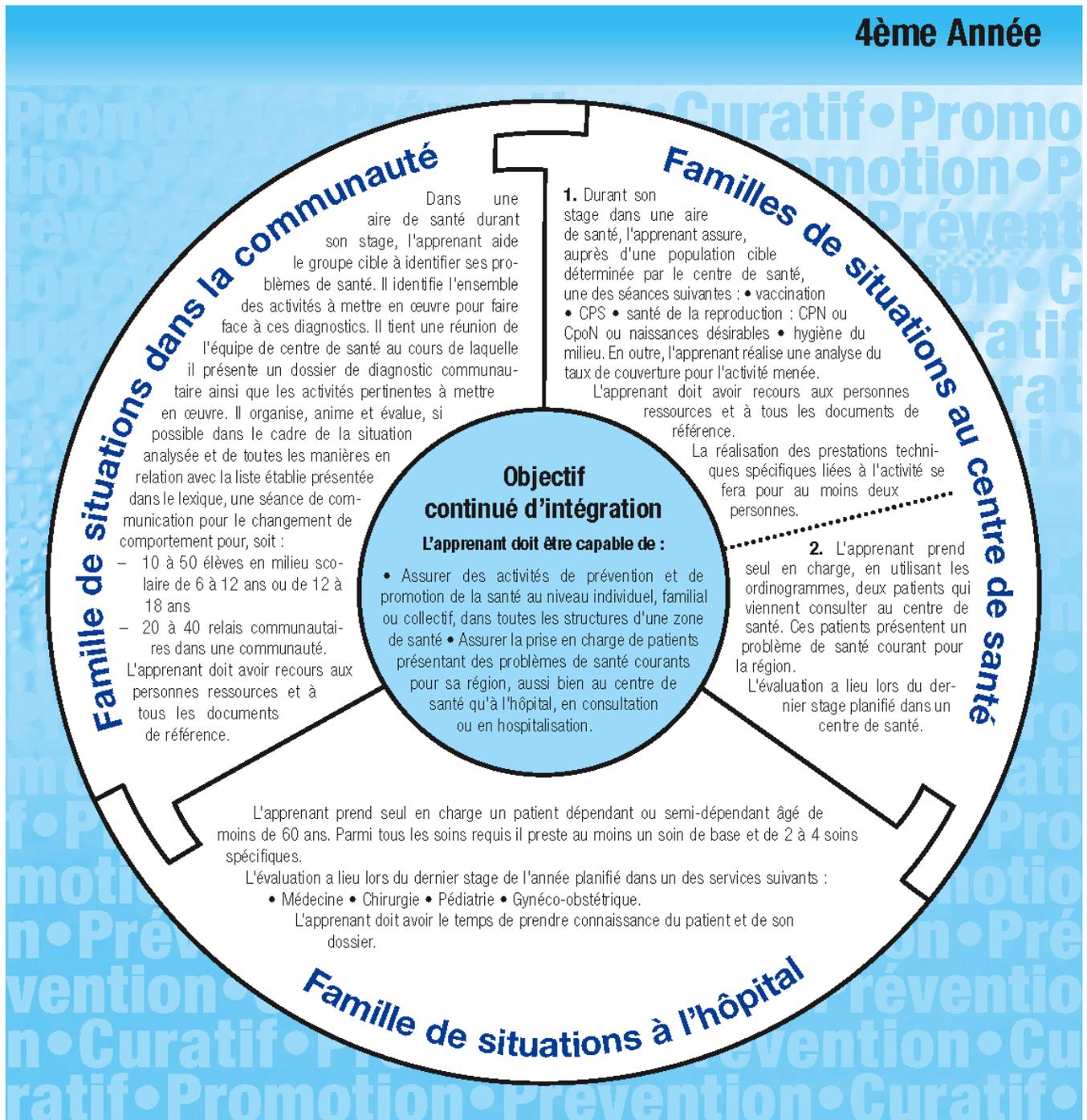
les CP : **Critères de Perfectionnement** (critères qui, lorsqu'ils sont remplis permettent d'obtenir 100% des points).

En lisant la liste des compétences attendues et leurs paliers pour toutes les années, vous comprendrez mieux ce qui est attendu de l'étudiant.

Compétence 1. **Etablir une communication professionnelle**

Echanger, dans le respect mutuel, de manière à établir une relation de confiance avec l'individu, la famille, la communauté et les autres organisations.

1ère année	2ème année	3ème année	4ème année
<p>1.1.1. Etablir et entretenir une relation adéquate avec une personne</p> <p>CM: • présentation mutuelle • écoute attentive • traduction fidèle des propos de la personne (avec aide si nécessaire) • langage compréhensible • langage adéquat (verbal et non verbal) • respect du secret professionnel</p> <p>CP: • relation chaleureuse • écoute active</p>	<p>2.1.1. Etablir et entretenir une relation harmonieuse avec une personne, la famille ou un groupe</p> <p>CM: • présentation mutuelle • écoute attentive • langage compréhensible • langage adéquat • relation chaleureuse • respect du secret professionnel</p> <p>CP: • reformulation correcte</p>	<p>3.1.1. Etablir et entretenir une relation harmonieuse et, si nécessaire, apporter un soutien psychologique à une personne, la famille, un groupe ou la communauté</p> <p>CM: • présentation mutuelle • écoute attentive • langage compréhensible • langage adéquat • relation chaleureuse • reformulation correcte • respect du secret professionnel</p> <p>CP: • manifestation d'empathie</p>	<p>4.1.1. Etablir et entretenir une relation harmonieuse et, si nécessaire, apporter un soutien psychologique à une personne, la famille, un groupe ou la communauté</p> <p>CM: • présentation mutuelle • écoute active • langage compréhensible • langage adéquat • relation chaleureuse • reformulation correcte • respect du secret professionnel</p> <p>CP: • manifestation d'empathie • congruence</p>
<p>1.1.2. Informer la personne</p> <p>CM: • pertinence de l'information • information adaptée • utilisation appropriée des canaux d'informations</p> <p>CP: • capacité de susciter la rétro information (feedback)</p>	<p>2.1.2. Donner les conseils nécessaires à une personne, une famille ou un groupe</p> <p>CM: • conseils adaptés • choix du moment et environnement propice • vérification de la compréhension effective des conseils</p> <p>CP: • respect des habitudes du milieu (tradi thérapeute)</p>	<p>3.1.2. Eduquer en fonction du diagnostic (communautaire ou clinique) une personne, une famille ou un groupe</p> <p>CM: • choix judicieux du thème • utilisation des canaux de communication appropriés • offre de possibilités d'échange • respect des habitudes du milieu (tradi thérapeute)</p> <p>CP: • capacité de susciter la participation</p>	<p>4.1.2. Eduquer et former en fonction du diagnostic une personne, une famille ou un groupe</p> <p>CM: • choix judicieux du thème • utilisation des canaux de communication appropriés • offre de possibilités d'échange • capacité de susciter la participation</p> <p>CP: • formation pertinente</p>
<p>1.1.3. --</p>	<p>2.1.3. Animer une séance de communication (promotion, prévention)</p> <p>CM: • langage compréhensible • langage adapté • méthodes adéquates pour la participation active des groupes cibles</p> <p>CP: • distribution équitable de la parole</p>	<p>3.1.3. Animer une séance de communication en vue d'un changement de comportement</p> <p>CM: • langage compréhensible • langage adapté • vérification de la compréhension du message • distribution équitable de la parole</p> <p>CP: • créativité</p>	<p>4.1.3. Animer une séance de communication en vue d'un changement de comportement</p> <p>CM: • langage compréhensible • langage adapté • vérification de la compréhension du message • distribution équitable de la parole</p> <p>CP: • créativité • capacité de susciter la participation</p>
<p>1.1.4. --</p>	<p>2.1.4. Présenter oralement des données à l'équipe (informations sur le patient, observations, collecte des données...)</p> <p>CM: • langage professionnel • structuration de l'information</p> <p>CP: • capacité de synthèse</p>	<p>3.1.4. Présenter des informations à l'équipe (un diagnostic communautaire, des propositions d'interventions, des observations sur les patients, gestion de la rumeur,...)</p> <p>CM: • langage professionnel • structuration de l'information • capacité de synthèse</p> <p>CP: • argumentation convaincante</p>	<p>4.1.4. Présenter et argumenter des informations (un diagnostic communautaire, des propositions d'interventions, des observations sur les patients, gestion de la rumeur,...)</p> <p>CM: • créativité • capacité de synthèse • langage professionnel • structuration de l'information • langage convaincant</p> <p>CP: • capacité de susciter la participation</p>
<p>1.1.5. Rédiger un rapport</p> <p>CM: • respect du canevas • respect de la grammaire</p> <p>CP: • cohérence des idées</p>	<p>2.1.5. Rédiger un rapport</p> <p>CM: • respect du canevas • résumé de qualité • respect de la grammaire • vocabulaire professionnel</p> <p>CP: • cohérence des idées</p>	<p>3.1.5. Rédiger un rapport</p> <p>CM: • vocabulaire professionnel • respect de l'orthographe • respect de la grammaire • respect du canevas • synthèse de qualité</p> <p>CP: • canevas enrichi</p>	<p>4.1.5. Rédiger un rapport</p> <p>CM: • vocabulaire professionnel • respect de l'orthographe • respect de la grammaire • respect du canevas • synthèse de qualité</p> <p>CP: • créativité • références bibliographiques conformes aux normes scientifiques</p>
<p>1.1.6. Participer aux activités de l'équipe</p> <p>CM: • relation harmonieuse et chaleureuse • écoute attentive • respect de l'autre, des habitudes et des normes de vie dans l'équipe • interaction avec les membres</p>	<p>2.1.6. S'intégrer dans l'équipe</p> <p>CM: • relation harmonieuse • écoute attentive • respect de l'autre, des habitudes et des normes de vie dans l'équipe</p> <p>CP: • interaction avec les membres</p>	<p>3.1.6. Participer aux réunions du service</p> <p>CM: • relation harmonieuse • écoute attentive • respect de l'autre, des habitudes et des normes de vie dans l'équipe • interaction avec les membres</p> <p>CP: • suggestions et avis pertinents</p>	<p>4.1.6. Participer aux réunions du service</p> <p>CM: • relation harmonieuse et chaleureuse • écoute attentive • respect de l'autre, des habitudes et des normes de vie dans l'équipe • interaction avec les membres • suggestions et avis pertinents</p> <p>CP: • recherche de solutions pertinentes pour des conflits d'équipe</p>





République Démocratique du Congo
Ministère de la Santé
Secrétariat Général
DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES DE SANTÉ

Partenaires

Remerciements à l'ensemble des acteurs du terrain qui ont participé au processus de construction de ce référentiel de compétences infirmières :

Akatshi Elisabeth • Akumbakinayo Dieudonné • Amisi Muyango • Amuli Jiwe • Baleka Fefe Jean François • Bapitani Josué Désiré • Baroani Marcel • Baulana Roger • Bibonga Benjamin • Bukasa Innocent • Bushiri Severin • Byalungeni Ange • Coppieters Yves • da Costa Maya Nathalie • De Coster Barbara • De Ketele Jean Marie • Esako Marie • Emelemekia Kasai Albert • Esise Jean Noel • Essende Ilanga • Garant Michèle • Garubanda Clément • Geanemale Felix • Ilenda Pascaline • Ilunga Françoise • Isombo Isidore • Kabala Freddy • Kabema Niania Bernadette • Kabeya Philippe • Kahombo Gérard • Kakomboli Wilhelmine • Kalondji Ngoie • Kamanga André • Kapongo Jean • Kaputo Daniel • Kaswala Christophe • Kaswende Alphonse • Katchuba Muserume Emmanuel • Kavira Vyanzala Salomé • Kayembe Mutambayi Michel • Kibambe Albertine • Kibangula Joseph • Kijpulu Mongoy Gode • Kisesa José-Baldin • Kiyoko Belo Augustin • Kok Godelieve • Komba Djeko Louis • Koy Mangoni Félicien • Kusamuka Ousmane • Lejeune Colette • Lelo Zola • Lemenu Dominique • Leu Célestin • Luakemba Kasongo Vincent • Lubuimi Benge Léonie • Luvwefwa Louis • Mabika Ngandu • Mabolo Ma Bibolo • Malaba Nzeza Bonaventure • Malonda Nsungu Charlotte • Mambu Moke Simon • Matong'ya Jean • Matugoga Don Makindu • Mavar • Mbayabu Nianga Marie • Mbulamoko Albert • Mitendo Mwadi Valentin • Monga-Diemo Clotilde • Mpasí-Mpolo Simon • Mpembele Joseph • Mputu Tshiondo Jacob • Munganga Ndayi Jean René • Mukengeshayi Bitshikila Dieudonné • Mukoko Anne Marie Sr. • Mukongo Joseph • Muley Mfunandi Adelin • Mulubwe Ernestine • Musafiri • Mutelo Cathy • Mutombo Ely • Ndam Kasongo • Ndongala Keta • Nduaya Nduaya Crispin • Ngbokoli Gigi • Ngoie Tshilonda • Ngoma Philippe • Ngoma Thuadi Marcelline • Ngongo Lutina Joseph • Ngulimba Alexis • Nkweto Donatien • Nsanga Makila • Nsenga Mikanda • Ntumbudila Floribert • Pakiya Salumu Lucien • Parent Florence • Polet Masset Anne Marie • Reinbold Anne • Roegiers Xavier • Sanduku On'til Pélagie • Sungu Elite • Tambwe Jean • Teklazaya Gustave • Tshetu Pongo Gaston • Tshiani Josué • Tshibengabo Jean Pierre • Tshishiku Lumumba Jean Bosco • Yongo Enel Jean Pierre • Zanga Salabisala • Zikudieka Lucie

